



DGPFSS



DG-SSPF

Support our Troops

Appuyons nos troupes

Symposium des commandants des bases Le nouveau pacte

LCol June Zuorro
Bob Smith



National
Défence

Défense
nationale

Canada 



Programme



- Contexte
- Conclusions :
 - Groupe de travail sur la distribution des fonds
 - Groupe de travail sur les rapports et les mesures de rendement
 - Équipe spéciale
 - Observations générales/recommandations
 - Plan de dépenses en capital
 - Activités d'intérêt particulier
 - Exploitation des mess
 - Opérations de déploiement
- Cadre d'examen des activités essentielles
- Cadre de définition des bénéficiaires
- Défis en atelier
- Questions



Contexte



Justification de l'examen – Lacunes actuelles

- Trop d'importance est accordée à la base/escadre plutôt qu'aux membres actifs et libérés des FC, et leurs familles
- Incohérence de la distribution des fonds (et des services) générés à l'échelle nationale aux bases/escadres
- Administration des dépenses en immobilisations des BNP
- Administration des programmes et des activités des BNP dans les opérations de déploiement
- CANEX — Dépenses en immobilisations et distribution des fonds
- Activités d'intérêt particulier et mess -- décisions visant l'exploitation et les investissements
- Gestion du rendement



Contexte (suite)



Questions à l'étude du nouveau pacte

- Distribution des fonds
- Dépenses en immobilisations et prêts du FCFC
- Programme d'immobilisations et la structure financière de CANEX
- Approche systémique à la gestion des activités d'intérêt particulier
- Approche systémique à l'exploitation des mess
- Opérations de déploiement
- Rapports et mesures de rendement
- Définition de l'équité



Conclusions

Groupe de travail sur la distribution des fonds



- **Lacunes**
 - Aucune stratégie globale de distribution des fonds
 - Aucune définition des programmes essentiels
 - Aucun point de référence commun pour les activités, les coûts et les ressources
 - Aucun mécanisme assurant une distribution adéquate de fonds
- **Critères**
 - Coûts / viabilité / faisabilité
 - Équité / perception de justice
 - Stratégie globale – selon les besoins réels de fonds (évaluation des besoins)
 - Solution à long terme
 - Souple et flexible
 - Amélioration du niveau de service



Conclusions - Groupe de travail sur la distribution des fonds (suite)



- **Recommandations**
 - Éliminer la distribution des redevances de CANEX et des profits des opérations de déploiement
 - Revoir la Subvention de BEMM et inclure les réservistes
 - Créer une subvention d'appoint accordée suite à une évaluation des besoins découlant d'un plan d'activité approuvé
 - Maintenir l'intérêt du CBC
 - Éliminer les frais des RH et de comptabilité
 - Maintenir les frais d'assurance du PAC



Conclusions - groupe de travail sur les rapports et les mesures du rendement



- Adopter un mécanisme d'évaluation équitable (CANEX, mess, loisirs, SF RARM, activités d'intérêt particulier)
 - Client
 - Accessibilité
 - Coût
 - Gamme de programmes
 - Répond aux besoins de la communauté militaire
 - Qualité du service
 - Finances
 - Viabilité
 - Durabilité
 - Rendement des investissements
 - Soutien public
 - Procédures internes
 - Examen approfondi de chaque secteur d'activité
 - Employé
 - Travaille dans les programmes autorisés
 - Formation adéquate
 - Niveau d'engagement



Défis de l'équipe spéciale



- Envergure de la tâche
- Aucun consensus au départ sur le défi des BNP
- Définitions imprécises
 - Définition de « essentiel »
 - Définition du « bénéficiaire » – comment assurer l'accès équitable?
- Interface publique/NPP



Conclusions de l'équipe spéciale – Observations et recommandations générales



- Une centralisation totale n'est pas la solution
- Besoin d'identifier les activités essentielles
- Besoin d'identifier les bénéficiaires
- Besoin d'une formation et surveillance accrue
- Examen supplémentaire / comité d'évaluation des dépenses en immobilisations
- Meilleure coordination des ressources (surtout des installations)
- Besoin de consolider, mettre à jour et rendre accessibles les politiques et les règlements
- Communications
- Responsabilisation accrue et suivi par le biais de mesures du rendement



Conclusions de l'équipe spéciale – Programme d'immobilisations



- Élaboration d'un programme d'immobilisations stratégique qui découle des programmes des bases/escadres et qui facilite la distribution équitable des dépenses en immobilisations des BNP (plan sur 5 à 10 ans)
- Programme qui tient compte des projets approuvés locaux et nationaux
 - Examen de viabilité des projets locaux approuvés
- Inventaire des immobilisations des BNP; évaluation complète des besoins
- Établissement d'un comité d'examen
- Radier tous les prêts des FCFC en vigueur pour lancer le nouveau pacte
 - Centralisation du financement des programmes essentiels approuvés par le conseil BNP
 - Prêts du FCFC pour les projets viables locaux des bases/escadres
- Les bases/escadres demeurent responsables de l'exploitation et de la gestion des immobilisations des BNP



Conclusions de l'équipe spéciale – Activités d'intérêt particulier



- La centralisation n'est pas nécessaire
- Surveillance accrue par le biais de la planification, les VIEM, les VAEM, la formation et la communication
- Une structure nationale de frais n'est pas recommandée
 - Examiner davantage l'accès commun
 - Revoir les catégories de frais lorsque le traitement équitable des bénéficiaires aura été précisé
- Une application de gestion commune est fortement recommandée



Conclusions de l'équipe spéciale – Exploitation des mess



- Les mess ne devraient pas adopter une structure hiérarchique nationale
- Une surveillance accrue est nécessaire
- Des VIEM et des VAEM sont nécessaires pour assurer la conformité aux politiques
- Une application de gestion commune est recommandée
- Une diversité d'activités est nécessaire pour répondre aux besoins des membres actifs et libérés des FC et leurs familles



Conclusions de l'équipe spéciale – Opérations de déploiement



- Il faut revoir la formule de financement actuelle
 - Une plus grande part devrait être remise au fonds des B/Ere
- Le FCFC continue à financer toutes les activités dans le théâtre
- Le FCFC continue à exploiter les magasins de fourniments dans le cadre des activités de détail – Tous les profits reviennent au fonds de l'unité/du régiment
- Uniformisation de la valeur des cadeaux pour l'ensemble des lieux de déploiement



Définition des activités et des programmes essentiels des BNP



- Les programmes et les activités essentiels des BNP se définissent comme des composantes fondamentales non publiques qui contribuent au bien-être personnel et collectif des bénéficiaires des FC dans toutes les localités des FC.



Cadre d'examen des activités essentielles (suite)



- Créer une matrice des activités selon les facteurs suivants :
 - Classification géographique (définition de la PFC 110)
 - Urbaine
 - Semi-urbaine
 - Rurale
 - Éloignée
 - Taille relative (jugement, Rég, Rés, formation, forces étrangères)
 - Très petite
 - Petite
 - Moyenne
 - Grande
 - Très grande



Cadre d'examen des activités essentielles (suite)



- Créer une matrice des activités selon les facteurs suivants : (suite)
 - Programmes des BNP
 - Santé financière
 - Assurance
 - Planification financière
 - CAPFC
 - Services bancaires
 - Bienveillance
 - FMM
 - Bien-être dans les hôpitaux
 - Programme Sans limites
 - Activités sociales
 - Mess
 - Loisirs communautaires (liste détaillée)
 - Activités d'intérêt particulier (liste détaillée)
 - Ventes au détail et service
 - CANEX – magasins de détail, dépanneurs, épiceries, concessions
 - Programme de rabais



Cadre d'examen des activités essentielles (suite)



- Comparer les matrices entre bases de classification semblable
- Déceler les lacunes
- Défis
 - Composition et comparabilité des activités de loisirs communautaires et d'intérêt particulier
 - Prestations des services
 - Responsabilité des manques à gagner
 - Lacunes au niveau des installations publiques



Cadre de définition des bénéficiaires



- Besoin de communiquer le concept d'équité aux bénéficiaires
 - Taux de participation
 - Durée de service du membre libéré
- Faire la distinction entre un client autorisé et un bénéficiaire



Défi – Atelier 1



- Êtes-vous d'accord que les préoccupations principales des BNP doivent porter sur la santé financière, la bienveillance, les activités sociales et la vente au détail et les services?
- Croyez-vous que les programmes qui en découlent doivent être offerts de façon équitable peu importe où un membre des FC et sa famille sont affectés?



Défi – Atelier 2



- Les bénéficiaires de programmes des BNP sont définis dans la LDN comme des membres des FC, des membres retraités et leurs familles.
- La Subvention du BEMM est répartie actuellement en fonction du nombre de membres des Forces régulières des FC (selon Peoplesoft).
- La répartition de la Subvention du BEMM devrait-elle se faire selon le nombre de bénéficiaires (définis dans la LDN) habitant une région géographique associée à une base?
- Si oui, il s'ensuit que les unités de la Réserve (c.-à.d. les mess) doivent contribuer à la génération des recettes du FCFC.



Défi – Atelier 3



- Le groupe de travail sur la distribution des fonds recommande que le FCFC accorde des différents niveaux de financement aux activités et aux programmes de loisirs selon que ces derniers soient considérés comme des activités essentielles ou non. Les activités essentielles sont celles auxquelles les membres des FC et leurs familles devraient s'attendre de recevoir, peu importe où ils sont affectés au Canada.
- Compte tenu du fait que le CEMD veut que les membres des FC et leurs familles aient un accès équitable aux programmes et services dans toutes les localités des FC, selon vous, quels seraient les activités et les programmes essentiels qui devraient être en place dans toutes les bases et escadres?



Défi – Atelier 4



- Un cadre de mesure du rendement sera mis en place et constituera un outil intégral du rapport annuel des BNP au CEMD. La coordination ne se fera pas par les divisions, mais sera plutôt une démarche organisationnelle du DGSSPF. Vous connaissez les recommandations du groupe de travail et le modèle proposé du type de données à mesurer.
- Quelles sont vos suggestions à l'égard de l'élaboration du cadre de politique?
- Quelles sont vos suggestions à l'égard du contenu du modèle proposé?



La voie à suivre – Formule de financement et mesure du rendement



- 13 mai 2010 – Le comité directeur fera progresser les résultats du symposium des Cmdt
- 26 mai 2010 – Présentation du concept d'opération au conseil des BNP
- 30 juin 2010 – Présentation au CEMD à des fins d'approbation
- 30 nov. 2010 – Plan de mise en œuvre a été créé de concert avec le personnel des CEMA et des B/Ere
- Exercice 2011-2012 – Mise en œuvre de la nouvelle formule de financement et des mesures de rendement



La voie à suivre (suite)



- Mai 2010 – Entreprendre la planification pour les autres secteurs d'activité (dépenses en immobilisations, op déploiement, CANEX, mess, activités d'intérêt particulier)
- 30 nov. 2010 – Un concept d'opération pour chaque secteur d'activité aura été élaboré et sera présenté aux Cmdt B/Ere
- Janv. 2011 – Approbation de chaque concept d'opération par le conseil BNP
- Févr. 2011 – Approbation du CEMD
- Exercice 2011-2012 – Élaboration du plan de mise en œuvre de concert avec le personnel des CEMA et des B/Ere en vue d'une mise en œuvre progressive



Questions

**CANADIAN FORCES PERSONNEL AND FAMILY SUPPORT SERVICES
SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES**



Défi en atelier (solution conceptuelle)



- Les fonds sont versés aux bases selon le type de programme : essentiel ou non essentiel. Le CEMD définira les programmes essentiels en fonction de la Stratégie sur la santé et la condition physique au sein des Forces canadiennes. Les FNP assumeront 100 % du financement de ces programmes.
- Les programmes essentiels des FNP comprendraient des accès gratuits à des centres de conditionnement physique et à des activités, telles que le patin libre et la natation en famille dans des installations de la base. Pour les bases ne possédant pas d'installation, le Cmdt pourrait décider d'utiliser les fonds affectés aux programmes essentiels pour réduire les coûts dont doivent payer les bénéficiaires utilisant des installations privées. S'il n'y a pas d'installations privées, ces fonds pourraient être affectés à des programmes de loisirs non essentiels (définis selon une évaluation des besoins).



Défi – Atelier 2 (solution conceptuelle)



- Les B/Ere détermineront les programmes non essentiels selon un cadre d'évaluation des besoins élaboré par le DGSSPF
- La Subvention du BEMM pourra servir à réduire certains coûts des programmes non essentiels. La différence sera payée par des frais d'utilisateurs.
- Est-ce un concept équitable?